



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 30 juin 2015 à 10 h à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Denis Tassé, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absentes, mesdames les conseillères Denise Laferrière et Myriam Nadeau.

Sont également présents, mesdames et messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier, Luc Bard, Louis Cabral, Gilles Desjardins, Alexandre Dumas, Stéphane Émond, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Iblis Le Guen et Marc Phaneuf.

CP20150630-P1

PROPOSITION DE RÉACTUALISATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE L'ENTRETIEN HIVERNAL DES TROTTOIRS SUR LES RUES LOCALES

10 h - Monsieur Marco Lalonde, accompagné de monsieur André Turgeon, présente la proposition de réactualisation de l'offre de service pour l'entretien hivernal des trottoirs sur les rues locales.

Dans un premier temps, un rappel de la politique actuelle de déneigement des trottoirs et de ses critères est fait. Cette politique a été adoptée en 2006.

Dans un deuxième temps, des comparatifs auprès de certaines municipalités sont soumis aux membres du conseil.

Messieurs les conseillers Richard M. Bégin et Marc Carrière prennent leur siège.

Après quoi, les nouveaux critères de la proposition de réactualisation pour l'entretien hivernal des trottoirs sur les rues locales sont présentés (option 2).

Ces critères sont les suivants :

- Les rues où la largeur minimale est de moins de 9 m;
- Les rues où il n'y a pas :
 - de circuit de transport en commun;
 - de corridor scolaire à l'intérieur d'un rayon de 1,6 km de l'école;
 - d'école, d'hôpital, de CLSC et de lieu de culte;
 - de résidences de personnes âgées publiques ou privées certifiées selon les normes du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
 - de parc offrant des activités hivernales avec stationnement sur rue;
 - de bibliothèque ou complexe municipal;
 - de zone à haute densité de population de plus de 350 unités par km de rue;
 - de pente raide de plus de 6 %.

Le service estime à 87,98 km de trottoirs qui ne répondent plus à ces nouveaux critères. Des économies opérationnelles annuelles de 400 000 \$ de 675 000 \$ touchant la flotte des équipements d'hiver et de 405 000 \$ au programme triennal d'immobilisation sont estimés.

Une liste de ces trottoirs par secteur et par district est déposée.

Une période de questions et commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :**CP-TP-2015-001**

Accepter de réactualiser l'offre de service d'entretien hivernal des trottoirs des rues locales selon l'option 2.

Après discussions, les membres du conseil décident de retirer les mots « selon l'option 2 » de la recommandation.

La recommandation **CP-TP-2015-001 modifiée** est acceptée à l'unanimité.

CP-TP-2015-002

Approuver les nouveaux critères proposés applicables pour le non-entretien hivernal des trottoirs des rues locales et modifier la politique actuelle de déneigement actuelle en conséquence.

Proposé par madame la conseillère Sylvie Goneau
Appuyé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay

De retirer la recommandation **CP-TP-2015-002**.

La recommandation **CP-TP-2015-002** est retirée à l'unanimité.

CP-TP-2015-003

Mandater le Service des travaux publics à rencontrer les caucus des secteurs pour réviser la liste des trottoirs qui ne seraient plus entretenus à compter de la saison 2015-2016, eu égard à l'application des nouveaux critères de la Politique de déneigement.

En amendement

Proposé par madame la conseillère Sylvie Goneau
Appuyé par monsieur le conseiller Daniel Champagne

De modifier la recommandation comme suit :

« Mandater le Service des travaux publics pour rencontrer les caucus des secteurs pour évaluer les critères de la Politique de déneigement des trottoirs et de réviser la liste des trottoirs qui ne seraient plus entretenus à compter de la saison 2015-2016 ».

Un tour de table est fait sur cet amendement :

POUR

M^{me} Josée Lacasse
M. Mike Duggan
M. Maxime Tremblay
M. Jocelyn Blondin
M^{me} Mireille Apollon
M. Cédric Tessier
M. Denis Tassé
M. Gilles Carpentier
M. Jean Lessard
M. Marc Carrière
M. Martin Lajeunesse
M. Daniel Champagne
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M. Richard M. Bégin
M^{me} Louise Boudrias
M^{me} Sylvie Goneau

ABSENTS

M^{me} Denise Laferrière
M^{me} Myriam Nadeau
M. Stéphane Lauzon

La recommandation **CP-TP-2015-003 modifiée** est acceptée à la majorité.

Proposé par monsieur le conseiller Gilles Carpentier
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Tassé

L'ajout de la recommandation suivante :

« Évaluer à la fin de la saison hivernale 2015-2016, l'impact des modifications afin de déterminer si les plans doivent être modifiés entre autres pour des raisons de sécurité.

Le proposeur retire sa proposition.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 35.

Reprise du comité plénier à 11 h 50.

Monsieur le conseiller Stéphane Lauzon reprend son siège.

CP20150630-P2

PLAN DE GESTION DES ARBRES ET DES BOISÉS – AGRILE DU FRÊNE

11 h 50 - Monsieur Alexandre Dumas, accompagné de madame Iblis Le Guen et de messieurs André Turgeon et Stéphane Emond, présente le plan de gestion de l'agrile du frêne pour les années 2014-2017 et de sa mise à jour pour les années 2015 et 2016.

Il est proposé de planter 425 arbres en 2015 et de conserver un montant de 200 000 \$ pour le remplacement d'environ 300 arbres en 2016.

RECOMMANDATIONS :

CP-ENV-2015-005

Poursuivre le remplacement des frênes en 2015 afin que tous les frênes abattus sur les sites aménagés d'ici la fin 2015 soient remplacés.

CP-ENV-2015-006

Utiliser une partie des sommes prévues pour le remplacement (PTI 2015 et 2016) afin de réaliser l'abattage des arbres dangereux en 2015-2016, particulièrement dans les zones non aménagées.

CP-ENV-2015-007

Faire une mise à jour de la situation en 2016 afin de confirmer les besoins financiers nécessaires à la gestion de l'agrile du frêne à partir de 2017 (remplacement pour atteindre 1 pour 1 et abattage).

Les recommandations **CP-ENV-2015-005**, **CP-ENV-2015-006** et **CP-ENV-2015-007** sont acceptées à l'unanimité.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 25.

Reprise du comité plénier à 13 h 35.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20150630-PD1 Procès-verbal de la réunion de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine tenue le 20 avril 2015

CP20150630-PD2 Procès-verbal de la réunion de la Commission sur les aînés tenue le 23 avril 2015

CP20150630-PD3 Mandat pour l'administration municipale déposé par madame la conseillère Sylvie Goneau

Contexte

Avant la fusion municipale, un panneau avait été installé dans le parc La Vérendrye afin d'afficher les activités estivales du district électoral de Bellevue. En 2013, ce panneau a été retiré puisqu'il était victime de vandalisme. Présentement, les associations de quartier n'ont pas de moyen pour informer les citoyens du quartier des événements dans le district électoral de Bellevue.

Mandat

Demander au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés d'analyser l'impact de permettre l'affichage des activités d'une association de quartier reconnue par la Ville dans les parcs municipaux.

Demander au Service de l'urbanisme et du développement durable d'analyser les modifications règlementaires requises pour permettre l'affichage dans les parcs municipaux pour les associations de quartier reconnues par la Ville.

Avec l'assentiment des membres du conseil municipal, le mandat est confirmé.

Fin du comité plénier public à 13 h 45.